



*Le Chabot Association de Protection
des Rivières Ariégeoises*



Vendredi 5 décembre 2014 **Formation – Débat**

Les droits d'eau « fondés en titre »

Quels enjeux pour les cours d'eau ?

Sur les 60 000 ouvrages recensés au niveau national sur les cours d'eau, 2 000 ont déjà un usage hydroélectrique. Les droits d'eau « fondés en titre » constituent une part prépondérante des ouvrages dont l'usage n'est pour l'instant pas défini. Les projets de remise en service et de réaffectation à la micro-hydroélectricité représentent une réelle menace pour nos cours d'eau sans véritable enjeu énergétique. Ruptures de continuité écologique, successions de tronçons court-circuités, arrêt ou ralentissement du transport sédimentaire, réchauffement des eaux superficielles, autant d'impacts qu'il est difficile aujourd'hui d'estimer. Pourtant un grand nombre de ces ouvrages ont, en réalité, perdu leur droit « inaliénable ». Comment limiter la casse de nos cours d'eau ?

Programme de la journée

Accueil (9h 30)

Matin en salle (10 h – 12h 30)

- **Présentation des éléments techniques et juridiques : approche juridique des droits d'eau fondés en titre, examen de l'existence du droit, notion de ruine de l'ouvrage, puissance d'origine, perte du droit d'eau.** questions / débat

Intervenant : Hervé Houcade juriste à FNE Midi Pyrénées

- **L'impact de la réactivation des droits d'eau fondés en titre sur les petites et très petites masses d'eau, études de cas : la transformation d'un moulin en microcentrale hydroélectrique.** questions / débat

Intervenant : Henri Delrieu, le Chabot

- **La démarche de recensement des droits d'eau fondés en titre.** questions / débat

Intervenant : Bernard Cavallé, le Chabot

Repas sur place tiré du sac (12h 30 – 14h)



Le Chabot Association de Protection
des Rivières Ariégeoises



Visite après-midi :

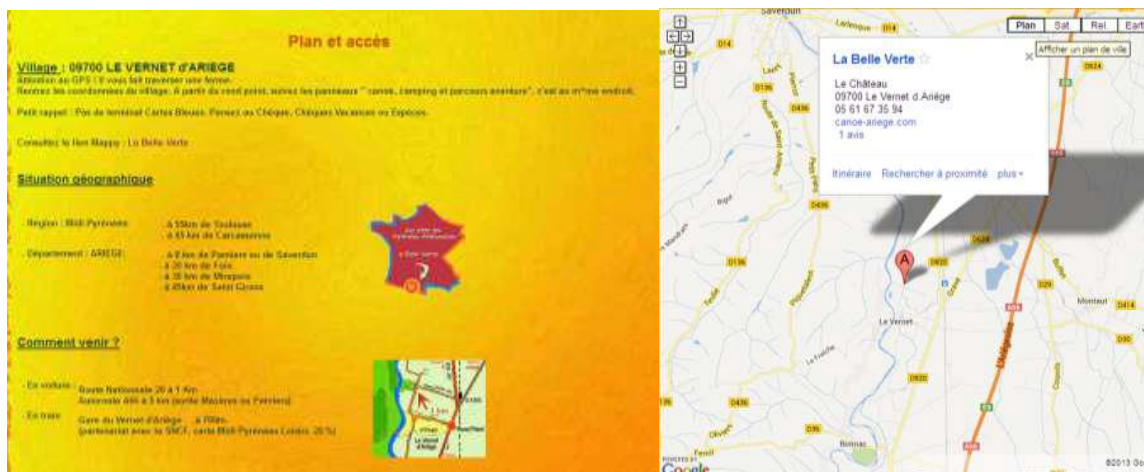
L'après-midi sera consacrée à une approche terrain, afin de rendre concrets les éléments de la matinée :

- visite d'un droit d'eau réactivé (ancien moulin des Salenques aux Bordes sur Arize transformé en microcentrale)
- visite d'un droit d'eau ruiné (moulin de camp bataillé sur l'Arize)

La formation se déroulera au Vernet d'Ariège

Salle de réunion de « La Belle Verte »

Comment venir :



Pensez à vous inscrire au 05 61 05 32 17 ou 06 32 59 65 42

Le Chabot - Association de Protection des Rivières Ariégeoises - Agréée Protection de l'Environnement - Membre
FNE Midi Pyrénées

- tel : 05.61.05.32.17 – le.chabot@wanadoo.fr - siège : Mairie de Varilhes 09120 -